

2026-01-26-N02

Nombre de Conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 20

Nomenclature : 4.1.

CONSEIL MUNICIPAL DE MILLAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le **lundi 26 janvier 2026, à 19 h**, le Conseil Municipal de la Commune de **MILLAS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la halle des sports, sous la présidence de Jacques GARSAU, Maire.

Date de la convocation : 20 janvier 2026

Présents : BIENAIMÉ Régis, BOHER Monique, CABRÉRA Christine, COGNARD Sébastien, DEDOURGE Anne-Marie, DOUFFIAGUES Jocelyne, ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie, FORASTÉ Guy, FORCADE Claude, LUKASZEWSKI René, NOGUERA Joseph, NOGUÉS Dominique, PETIT Vivien, QUINTUS Cécile, SENYARICH Olivier, THAMI Halima,

Absents excusés :

CASSAGNE Marjorie, LAFFON Roxane, LAFFON-LE GALL Emilie, L'HOUÉ Yann, PINELL Daniel, TIGNON Magalie, THOMAS Patrick,

Absents ayant donnés procuration :

BOUTELLIER Jean-Pierre à GARSAU Jacques,
CAMI Patricia à NOGUÉS Dominique,
VIDAL Sylvie à THAMI Halima,

CABRÉRA Christine a été nommée secrétaire de séance.

FONCTION PUBLIQUE. CREATION D'UN POSTE.

Le Maire,

Fait part que le responsable des services techniques fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} février 2026,

Informe que, suite à la procédure de recrutement, un agent territorial sera recruté par voie de mutation et qu'à ce titre il y a lieu de créer le poste correspond à son grade d'agent de maîtrise principal,

Le Conseil Municipal,

OUI le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20260126-2026-01-26-N02-DE
Date de télétransmission : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

DECIDE de créer le poste suivant :

Emplois permanents titulaires à temps complet ou non complet

un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet,

FIXE le nouveau tableau des effectifs, joint en annexe,

DIT que les sommes nécessaires à la rémunération dudit emploi seront prévues aux budgets de l'exercice 2026 et suivant, sur des crédits de personnel,

HABILITE le Maire à signer tous documents et à faire toutes diligences utiles à l'exécution de la présente délibération,

Fait et délibéré à MILLAS, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
CABRÉRA Christine



Le Maire,
Jacques GARSAU



Certifié exécutoire

Transmis par dématérialisation à la Sous-Préfecture de Prades le **30 JAN. 2026**

Le Maire

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte,

* Informe que le présent acte peut faire l'objet :

↳ d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son affichage en Mairie.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

↳ d'un recours gracieux auprès du Maire de la Commune de MILLAS, dans ce même délai de deux mois, à compter de son affichage en Mairie. Ce recours est de nature à proroger le délai de recours. Le Maire disposera d'un délai de deux mois pour répondre, faute de quoi, son refus sera regardé comme un refus tacite, qui ouvrira un nouveau délai de deux mois pour le dépôt d'un recours contentieux devant la juridiction administrative précitée.

Affiché le **02.02.2026**

Notifié le

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20260126-2026-01-26-N02-DE
Date de réception en préfecture : 30/01/2026

MAIRIE DE MILLAS

ETAT DU PERSONNEL AU 26 JANVIER 2026

Annexe à la délibération 2026-01-26-N02

Emplois	Autorisé par le Conseil Municipal	Pourvus	Non pourvus
Total des emplois permanents titulaires temps complet et non complet	51	36	15
Temps complet	51	36	15
Filière administrative	13	8	5
Attaché territorial	2	2	0
Rédacteur principal de 1er classe	1	1	0
Rédacteur principal de 2ème classe	1	0	1
Adjoint ad. Principal de 1er classe	2	1	1
Adjoint ad. Principal de 2ème classe	4	3	1
Adjoint administratif	3	1	2
Filière technique	30	22	8
Technicien principal de 1er classe	1	1	0
Technicien principal de 2ème classe	1	0	1
Technicien territorial	1	0	1
Agent de maîtrise principal	5	4	1
Agent de maîtrise	2	2	0
Adjoint technique principal 1er classe	5	4	1
Adjoint technique principal 2ème classe	6	3	3
Adjoint technique	9	8	1
Filière médico-sociale	3	3	0
A.T.S.E.M. principal 1ère classe	3	3	0
Filière Police Municipale	5	3	2
Brigadier chef principal de police municipale	3	2	1
Gardien-Brigadier de police municipale	2	1	1
Total des emplois permanents non titulaires à temps complet et non complet	1	0	1
Temps complet	1	0	1
Filière Technique	1	0	1
Technicien Territorial	1	0	1

Accusé de réception en préfecture
066-216601088-20260126-2026-01-26-N02-DE
Date de télétransmission : 30/01/2026
Date de réception préfecture : 30/01/2026

ETAT DU PERSONNEL NON STATUTAIRE

Emplois	Autorisé par le Conseil Municipal	Pourvus	Non pourvus
Total des emplois non permanents et non titulaires temps complet et non complet	4	3	1
Temps complet	3	2	1
Filière Administrative	1	0	1
Adjoint administratif	1	1	0
Filière Technique	2	2	0
Adjoint technique	2	2	0
Temps non complet	1	1	0
Filière technique	1	1	0
Adjoint Technique à 17,30/35ème	1	1	0